



## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**Objet : Restructuration des sanitaires filles et garçons de l'école Léon Blum**

**Type de marché :** Travaux  
**Procédure :** Procédure adaptée  
**Code NUTS :** FRD22

**Lieu principal d'exécution :**  
Allée de Syston  
76250 Déville lès Rouen

**Classification CPV :**  
Principale : 45454000 - Travaux de restructuration

**Forme du marché :**  
Aucune variante n'est autorisée.

Les travaux de la présente procédure sont divisés en 6 lots :

- Lot N° 1 - MACONNERIE – DEMOLITION - DESAMIANTAGE - CPV 45262522
- Lot N° 2 - MENUISERIES INTERIEURES – FAUX PLAFONDS - CPV 454221000
- Lot N° 3 - CARRELAGE - FAIENCES - CPV 45431000
- Lot N° 4 - PLOMBERIE - SANITAIRES - CPV 45330000
- Lot N° 5 - ELECTRICITE - CPV 45311000
- Lot N°6 - PEINTURE – CPV 45442100

### **Conditions de participation :**

#### **Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

#### **Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Certificats de qualifications professionnelles.

La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat

- Formulaire DC1, Lettre de candidature \_ Habilitation du mandataire par ses co-traitants.  
(disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement.  
(disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :**

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

**Critères d'attribution :**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

**Remise des offres : 13/06/2022 à 12h00 au plus tard.**

**Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée, via <https://www.mpe76.fr>**

**Visite du site :** La visite du site est conseillée et ce, afin que les candidats souhaitant remettre une offre apprécient la nature, la taille et la complexité de l'opération définie par le Maître d'ouvrage.

Pour ce faire, veuillez prendre rendez-vous avec Monsieur Louis CORNET, Directeur des Services Techniques au 02.32.82.12.00.

**Négociation :**

Le candidat obtenant la note la plus élevée sera retenue sachant que la Ville se réserve le droit de retenir les 3 entreprises les mieux classées et d'engager avec elles une négociation technico-financière.

Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE ROUEN,  
53 avenue Gustave Flaubert, 76000 Rouen - Cedex 1, Tél : 02 32 08 12 70  
Fax : 02 32 08 12 71, mël : [greffe.ta-rouen@juradm.fr](mailto:greffe.ta-rouen@juradm.fr)

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE ROUEN, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 Rouen - Cedex 1, Tél : 02 32 08 12 70 - Fax : 02 32 08 12 71, mël : [greffe.ta-rouen@juradm.fr](mailto:greffe.ta-rouen@juradm.fr)

**Date d'envoi du présent avis au BOAMP : 27/05/2022**

Vous pouvez retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, déposer un pli, à l'adresse suivante : <https://www.mpe76.fr>